

**Notice d'instruction/fiche informative Extincteur type 50 kg poudre.**

CE Cette marque certifie :

- La conformité de l'appareil à la directive équipement sous pression n° 2014/68/UE.

NF Cette marque certifie :

- La conformité à la norme Européenne NF EN1866 - 1.

- La conformité du produit au référentiel de certification NF074 et en particulier aux caractéristiques certifiées correspondant à la liste des extincteurs admis à la marque NF disponible sur le site internet <http://www.marque-nf.com/download/produits/FR/NF074.pdf>

**REFERENCE COMMERCIALE**  
NGH 50 BC

**TYPE DE MATERIEL**

Extincteur type 50 kg  
Contient de la poudre BC

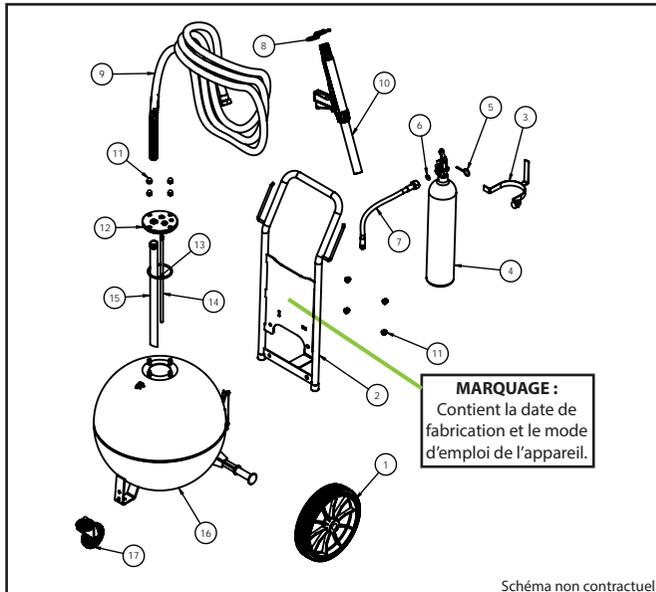
**TYPE DE FOYERS**

(Voir les pictogrammes sur l'appareil)



FEUX DE LIQUIDES FEUX DE GAZ

Le chiffre qui précède la lettre dans la partie supérieure de la sérigraphie indique la classification des foyers et donne l'efficacité de l'extincteur sur ces derniers. Plus le chiffre est élevé, plus l'efficacité est importante. Les températures limites d'utilisation données sur l'appareil doivent être obligatoirement respectées.



**MARQUAGE :**  
Contient la date de fabrication et le mode d'emploi de l'appareil.

Schéma non contractuel

**SCHEMA DE L'EXTINCTEUR**

1 - Roues arrières	7 - Flexible	13 - Joint de tête
2 - Berceau	8 - Clip	14 - Tube détasseur
3 - Collier bouteille de chasse	9 - Lance	15 - Tube plongeur
4 - Bouteille de chasse	10 - Robinet type mitraillette poudre	16 - Corps d'extincteur
5 - Goupille de sécurité	11 - Ecrou borgne	17 - Roue avant
6 - Joint plat	12 - Tête complète	

Attention les têtes sont vendues complètes

**STOCKAGE-INSTALLATION**

Après déballage, l'appareil doit être installé sur un plan horizontal au plus près du risque. L'installation doit être faite par un professionnel. Les conditions de stockage doivent se faire dans un lieu où la température est en conformité avec les températures limites d'utilisation de l'appareil.

**UTILISATION**

Un extincteur est un appareil à pression. Il est utilisé pour éteindre les départs de feu.

Lire attentivement le mode d'emploi figurant sur l'extincteur. Toujours viser la base des flammes.

**VERIFICATION-MAINTENANCE**

Il est recommandé de faire vérifier périodiquement et, au minimum annuellement l'état de l'extincteur et sa charge. Pour assurer la disponibilité permanente de l'appareil :

- Vérifier que le scellé de garantie est bien en place et intact.

Si le scellé est brisé ou / et si l'appareil est sous pression : contacter votre agence commerciale qui en assurera la remise en état et répondra à toute demande de renseignement complémentaire. Ces appareils sont des extincteurs à pression auxiliaire qui ne peuvent être rechargés que par du personnel qualifié.

N'utiliser pour l'entretien et le rechargement que des pièces de rechange et des produits conformes au modèle certifié.

**PRECAUTIONS SPECIFIQUES GENERALES ET DE SECURITE, CONDITIONS D'ELIMINATION**

Les limites d'utilisation sont précisées sur le corps de l'extincteur.

Vérifier que l'extincteur est adapté au foyer à éteindre.

Vérifier le sens du vent dominant afin de ne pas prendre le retour du produit lors d'une utilisation en extérieur.

Ne pas modifier l'appareil par soudage ou brasage.

Maintenir l'extincteur propre : pas de détergent agressif, uniquement un chiffon humide.

L'appareil doit être utilisé uniquement en tant qu'extincteur.

Ne pas le soumettre à des chocs extérieurs, ne pas l'ouvrir.

Précautions individuelles : Porter un appareil de protection des yeux / du visage.

Précaution pour l'environnement : Ne pas rejeter dans la nature.

Retraitement : Remettre les matières souillées à un éliminateur agréé.

Pour ces opérations il est recommandé de faire appel à du personnel compétent.

Récupération : Récupérer par aspiration ou à défaut par balayage

Laver le sol à l'eau pure, ne pas utiliser de produits d'entretien (eau de javel par exemple).

Ne pas rejeter les eaux de lavage à l'égout.

**INFORMATION SUR LA CONDUITE A TENIR EN CAS DE CONTACT ACCIDENTEL AVEC L'AGENT EXTINCTEUR**

Ne pas consommer d'aliments qui auraient pu être mis en contact avec l'agent extincteur.

**PREMIERS SECOURS**

En cas de contact avec la peau, les yeux ou en cas d'ingestion, consulter un médecin après s'être muni de la fiche de données de sécurité de l'agent chimique utilisé dans l'appareil.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de votre distributeur.

**Organisme Certificateur de la marque NF :****AFNOR Certification**

11, rue Francis de Pressensé  
93571 La Plaine Saint Denis Cedex

Téléphone : +33 (0)1.41.62.80.00

Télécopie : +33 (0)1.49.17.90.00

Sites Internet : <https://certification.afnor.org/qualite/nf-extincteurs>

Email : [certification@afnor.org](mailto:certification@afnor.org)

La marque appliquée aux extincteurs, c'est l'assurance d'une qualité constante vérifiée par tierce partie s'appuyant sur un réseau de compétences de professionnels.

Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (Système de Management de la Qualité du titulaire, contrôle des productions, audits et essais de surveillance...) elle apporte à l'utilisateur final toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF - EXTINCTEURS atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 074.

Pour qu'un extincteur puisse, dans le temps, assurer sa pleine efficacité, il faut qu'il soit installé correctement et entretenu périodiquement. Il doit être maintenu en bon état de fonctionnement conformément aux normes et règles techniques en vigueur.